



# Réunion Conseil Municipal

## Compte-rendu 24 du 27 janvier 2022

Présents : Céline Baudry, Maurice Bettant, Aurélie Borel, Marc Cavagnis, Pierre Cochonat, David Fernandez, Stéphanie Gerbier, Jean-Luc Pluot, Lionel Ravier, Annick Sansoë, Sandrine Scalise,

Absents excusés : Chantal Lemerre, Gaëlle Muttoni et Jonathan Vericel

---

↳ Début de réunion à 20h35

Mme Lemerre donne pouvoir à Mme Gerbier et M. Vericel donne pouvoir à M. Bettant.

M. le Maire nous fait lecture de l'ordre du jour.

Ajout d'une délibération par rapport au bail de l'association de l'Aéroclub.

Approbation du compte rendu du dernier conseil municipal (le 7 décembre 2021) : adopté à l'unanimité

### Ordre du jour

Secrétaire de séance : Stéphanie Gerbier

#### Délibération : modification du tableau

M. le Maire informe les membres du Conseil Municipal qu'il faut prendre une délibération pour modifier le tableau des emplois car 2 agents du périscolaire voudraient diminuer leur nombre d'heures. Ces heures seront ajoutées à un autre agent volontaire. Cette formule a été validée en commission scolaire.

→ Contre : 0      Neutre : 0      Pour : 13

#### Délibération : frais de chauffage 2021 locataires

M. le Maire informe les membres du Conseil Municipal qu'il faut prendre une délibération par rapport aux frais de chauffage des locataires pour 2021. Il faut réguler les prix en fonction des dépenses de l'année de chaque foyer.

→ Contre : 0      Neutre : 0      Pour : 13

Délibération : nouveau règlement du cimetière

M. le Maire informe les membres du Conseil Municipal qu'il faut prendre une délibération pour la mise à jour du règlement du cimetière

→ Contre : 0          Neutre : 0          Pour : 13

Délibération : vote des tarifs des concessions et du columbarium

M. le Maire informe les membres du Conseil Municipal qu'il faut prendre une délibération pour le vote des tarifs des concessions et du columbarium

→ Contre : 0          Neutre : 0          Pour : 13

Délibération : pose et tarif des plaquettes commémoratives du jardin des souvenirs

M. le Maire informe les membres du Conseil Municipal qu'il faut prendre une délibération pour la pose et le tarif des plaquettes commémoratives du jardin des souvenirs

→ Contre : 0          Neutre : 0          Pour : 13

Délibération : renouvellement du bail de l'association de l'aéroclub de Belley-Peyrieu

M. le Maire informe les membres du Conseil Municipal qu'il faut prendre une délibération pour le renouvellement du bail de l'association de l'aéroclub de Belley-Peyrieu. Le bail sera de 900 euros par an indexé sur l'indice du cout à la construction du dernier trimestre de l'année. Ce bail est conclu pour une durée de 20 ans rétroactivement du 1<sup>er</sup> janvier 2022 au 31 décembre 2041.

→ Contre : 0          Neutre : 0          Pour : 13

Questions diverses

Projet photovoltaïque

Suite à la réunion avec la société Solek, nous avons 2 propositions de projet : un vers le cimetière et un autre sur l'ancienne décharge.

On souhaite évaluer exactement les recettes et bénéfices que pourraient fournir ce ou ces projets avant de continuer sur ces dossiers.

Nous aborderons de nouveau ce projet lors du prochain conseil municipal.

### Zoom de la CCBS

\* Une réunion sur les déchets verts a eu lieu le 26 janvier 2022 avec la CCBS et quelques communes des environs. Cette 1<sup>ère</sup> réunion a eu pour but de faire le constat de ce qui est fait actuellement, des besoins et envie des communes présentes. De nombreuses pistes sont envisagées. A suivre.

\* La CCBS propose une journée nettoyage de la nature le 26 mars. Nous acceptons et nous participerons donc.

\* Enquête sur les orientations du projet de territoire. Tous les élus ont répondu à cette demande de la CCBS.

### Commission finances

Les réunions de travail vont débuter pour voter le budget le 31 mars. Le retour du Trésor Public du bilan 2021 va nous permettre de nous projeter pour 2022.

Des rencontres avec K. Danis sont prévues pour le transfert des compétences de l'eau et de l'assainissement à la CCBS en 2023.

### Divers

\* Les travaux d'abattage des bois dangereux Endamour commencent le 21 février pour 2 semaines.

\* Les conseillers numériques vont intervenir sur Peyrieu à partir de février.

\* Des parcelles le long de la rue du Fresne doivent être rétrocédées à la commune par la société Rhône Alpes Lotissement.

↳ L'ordre du jour étant épuisé, la réunion est close à 23h15.

---

⇒ Prochain conseil municipal le 1<sup>er</sup> mars 2022 à 20h30.

